FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOWLING
ET DE SPORT DE QUILLES

Comité National du St Gall

TANDEM

-Tournois à deux joueurs (mixte, singulier, couple inter-club ou interzones) toutes catégories confondues

-Chaque tandem ne peut dépasser 270 bois de moyenne sur la saison précédente

-Tout participant devra être préalablement inscrit.

Chaque joueur peut s'inscrire à condition, de ne pas avoir raté plus d'un match dans la saison (les joueurs ayant aidé dans les divisions supérieurs et ayant joué plus de 6 matchs peuvent également y participer)

-Les matchs se joueront par tandem en alterné par équipes de 4

Un tirage au sort sera effectué au préalable par la commission organisatrice du Comité National afin de gagner du temps lors des rencontres.

-Chaque joueur aura droit à 2 tirs d'échauffements selon l'ordre du tirage au sort

-Les qualifications par poule de 80 tandems et par groupes de 20 (sans distinction de zone) se dérouleront sur 4 pistes en 4 dimanches, soit 2 dans chaque zone (selon l'exemple ci-dessous)

-Chaque tandem jouera donc 2 matchs pour se qualifier.

-Les vingt meilleurs tandems, soit les 10 meilleurs tamdems de chaque poule de qualification participerons à la finale qui se jouera en une journée.

-Les vainqueurs seront ceux et celles ayant totalisé le plus de bois en trois matchs

-Nombre de joueurs maximum : 160 tandems soit 320 joueurs

-Les 160 premiers tandems inscrits seront retenus.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOWLING
ET DE SPORT DE QUILLES

Comité National du St Gall

Poule 1

1° journée 01/12

Piste Obersaasheim **Groupe 1**	Piste Ungersheim **Groupe 2**

2° journée 02/03

Piste Ungersheim **Groupe 1**	Piste Obersaasheim **Groupe 2**

Poule 2

1° journée 01/12

Piste Herrlisheim **Groupe 3**	Piste Jungholtz **Groupe 4**

2° journée 02/03

Piste Jungholtz **Groupe 3**	Piste Herrlisheim **Groupe 4**

Finale 10 tandems par poule

Piste Illzach

SAISON 2013/2014